

TEMPS GASPILLÉ

# Abus d'habits

Au gré d'un rapport faussé et sans consistance, le Conseil fédéral montre qu'au lieu d'agir fermement en faveur de l'économie circulaire, il préfère tourner en rond. **Laurent Flutsch**

Produire des multitudes de machins pour les détruire sans que nul ne s'en soit servi: voilà l'un des plus beaux miracles de la mondialisation mercantile. Il déploie ses effets les plus spectaculaires dans le secteur vestimentaire, où l'explosion de la mode jetable et des commandes en ligne génère des montagnes de frusques à l'abandon, à peine portées ou carrément invendues. Hautement polluantes à la fabrication, au transport et au rejet, ces fringues fabriquées pour la plupart dans des ateliers de misère asiatiques permettent aux enseignes telles que Zara ou H&M de s'engraisser en lançant 50 collections ou «saisons» par an pour mieux stimuler la fièvre acheteuse. On a évoqué ici (*Vigousse*, 11.3.22) les énormes dunes d'habits jetés ou déstockés, farcis de microplastiques et de saletés chimiques, qui s'élèvent dans le sublime désert d'Atacama: le Chili, qui s'était spécialisé dans le recyclage de ces articles, est désormais submergé par 60 000 tonnes annuelles de vêtements provenant du monde entier, ce qui dépasse de loin ses capacités de traitement. Bref: dans l'industrie de la mode, la connerie dévastatrice semble très tendance.

## Un rapport sous forme de pantalonnade

Le 12 mars 2020, la remuante conseillère nationale Isabelle Chevalley (VL/VD) avait déposé un postulat intitulé «On ne jette pas des produits neufs. Halte au gaspillage!» Elle y demandait au Conseil fédéral d'examiner le destin des invendus non alimentaires (habits, chaussures, produits de beauté, livres, électroménager...), en relevant que la France venait quant à elle d'interdire leur destruction pure et simple. Fabriquer juste pour jeter, «voilà bien une absurdité environnementale dont on peut se passer sans que cela nous demande des efforts», concluait-elle. Abordé en plénum le 19 juin 2020, le postulat se heurta à l'opposition de l'UDC saint-gallois Mike Egger, pour des raisons que lui et son psychiatre doivent connaître. L'examen fut donc repoussé d'un an: le 17 juin 2021 enfin, le texte fut approuvé, ce qui invitait le Gouvernement à établir un rapport. Celui-ci a été rendu le 3 mars dernier, sous le

titre «Déchets - gestion, planification, prévention et mesure». Il répond au postulat Chevalley ainsi qu'à cinq autres portant sur le recyclage et le développement de l'économie circulaire en général. Et au sujet des habits invendus, il relève de la pantalonnade.

D'abord, le Conseil fédéral a commandité un sondage poli auprès des entreprises concernées, dont une moitié, soit 56, a daigné répondre. Léger problème: les géants de la mode en ligne figurent dans l'autre moitié... Autant dire que les données obtenues sont grossièrement tronquées, le pire en étant absent. Sachant que Zalando enregistre environ 50% de retours, que deviennent toutes les fringues renvoyées à l'expéditeur? Mystère. Et qu'en est-il de Shein, Aliexpress, La Redoute ou Amazon? Boule de gomme.

### DICO

**MODE** [mɔd] n. f. | Angl. *mad* ♦ Concept consistant à vendre des trucs futiles à des imbéciles en usant d'arguments cousus de fil blanc. ♦ Apparence vestimentaire ou capillaire particulière, décrétée obligatoire sous peine de mort sociale (→ **dernier cri**) | «Cette saison, la mode des chemises brunes va faire Führer.» (J. Goebbels, *L'humour rigolo et le Troisième Reich*, Nuremberg, 1933.)

Pour ne rien arranger, les 56 entreprises ayant livré des informations ont pu broder à leur guise, nulle vérification n'étant prévue. De plus, les chiffres ont été fournis en vrac, sans qu'il soit possible de déterminer les parts respectives du recyclage, du don, du commerce de seconde main et de l'incinération. Résultat: embarrassé, le Conseil fédéral avance prudemment qu'en extrapolant à partir des pauvres réponses obtenues, 0,3% des fringues seraient détruites, mais que c'est sûrement tout faux, «car il y a différentes raisons de croire que la part de textiles invendus qui sont directement détruits est plus grande». Que de

sagacité! Et il n'a fallu que trois ans de travail pour en arriver là! Ceux qui doutent de l'efficacité gouvernementale peuvent aller se rhabiller. Ayant relativisé les résultats de son sondage foireux, le Conseil fédéral suggère qu'on pourrait éventuellement songer à user de la loi pour contraindre les firmes à fournir des réponses, et si possible des réponses fiables. En effet, ce serait bien. Et en attendant d'y songer, prière de patienter.

### Le Conseil fédéral se fait tailler un costard

Quant aux mesures envisagées pour dissuader les industriels de gaspiller des ressources et de polluer stupidement en jetant ou détruisant des articles tout neufs, le Gouvernement se montre tout aussi mollachu. Enumérant les actions déjà menées par la France, l'Allemagne et l'Union européenne pour prohiber l'élimination ou le rejet des invendus, inciter à la conception responsable, rendre la transparence obligatoire, établir des passeports sur la durabilité des marchandises, instaurer le droit à la réparation, combattre l'écoblanchiment (*greenwashing*) et l'obsolescence programmée, bref, accélérer la mise en œuvre d'une économie circulaire, le Conseil fédéral promet que «la Suisse suit de près les développements au sein de l'UE». Tant de détermination laisse pantois, encore que le choix récurrent d'observer ce qui se passe chez les voisins serve surtout au Gouvernement helvétique à «justifier son inaction», comme le relève l'ONG Public Eye, qui dénonce «le retard flagrant de la Suisse». Et qui préférerait «des directives politiques claires». Pour un peu, le Conseil fédéral se ferait tailler un costard! ■